

Liminaire

CDAS du 19/05/2026

Monsieur le Président du CDAS,

Nous tenons en tout premier lieu à exprimer notre incompréhension sur la date aussi tardive de ce premier CDAS.

Le vote tardif du budget ne peut pas tout expliquer sachant qu'une forte baisse des budgets de l'action sociale était annoncée.

Cela a entraîné une gestion de la dépense pour le spectacle de Noël sans le débat qu'il aurait mérité.

De plus cela donne l'impression de faire comme si la perte des 70 % du budget de la SRIAS n'était rien alors que cette évolution brutale est uniquement dictée par des impératifs comptables visant à réduire de 75 % le budget de l'action sociale. Nous dénonçons la baisse scandaleuse et catastrophique de cette baisse du budget de la SRIAS.

C'était l'occasion de remettre à plat la dépense du spectacle de Noël.

Le format d'un spectacle centralisé sur Grenoble avec la préfecture et donc une jauge à plus de 2000 participants avait une pertinence avec les crédits de la SRIAS. La possibilité de financer un bus pour le Nord Isère nous était alors donnée. Maintenant ce n'est plus le cas.

La solution retenue est un spectacle sur Grenoble auquel va pouvoir se raccrocher la préfecture se fait au détriment des collègues du Nord Isère.

Les demandes d'aménagement horaires n'atténue en rien l'inégalité fondamentale de traitement entre nos collègues du Nord Isère par rapport aux collègues du reste du département.

Pour satisfaire le maximum de nos collègues, il y a possibilité de faire des actions conviviales et festives de manière délocalisée.

Nous demandons qu'un groupe de travail soit mis en place spécifiquement pour faire évoluer les dépenses liées au spectacle de Noël.

L'autre sujet à l'ordre du jour préoccupant est la restauration en particulier sur Vienne.

Nous avons la mémoire longue et tenons à rappeler le choix lourd de conséquences d'avoir laissé se dégrader la restauration collective sur le CFP de Vienne au point de la laisser mourir à petit feu. Le très faible niveau de rationnaire n'est pas une fatalité et la restauration sur Belgrade nous le prouve tous les jours.

Sur Vienne la situation ne fait que de se dégrader avec tout dernièrement la perte du conventionnement avec le restaurant *Le Façonnier*. Comme l'ont expliqué les collègues de Vienne dans leur pétition, la solution REFECTORY doit rester une offre complémentaire. La livraison de panier repas ne peut être considérée comme une offre de restauration collective. Elle peut être une solution adaptée pour des collègues qui auraient des horaires incompatibles avec les horaires habituelles de restauration collective. On le comprendrait parfaitement pour nos collègues douaniers, mais cela n'est pas le cas pour Vienne.

Il semblerait que les commandes soient toujours entassées les unes sur les autres et déposées à même le sol. Pour rappel en chambre froide, les denrées alimentaires, même emballées, ne doivent en aucun cas être stockées directement au sol, afin d'éviter tout risque de contamination. Les sachets eux ne sont toujours pas récupérés par le livreur REFECTORY. Des commandes n'aboutissent pas faute d'ingrédients laissant des collègues sans solution de repas.

Dans ces conditions, nous demandons que la délégation continue ses recherches de conventionnement avec un établissement de restauration collective sinon que soit remis en place un conventionnement avec *Le Façonnier*.